



MOT D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL Développer l'utilisation des paiements numériques

Merci pour cette opportunité offerte pour échanger sur les interactions entre le digital et la finance, deux domaines qui sont devenus de nos jours indissociables.

Dans mon intervention, je voudrais partager avec vous comment la BC accompagne les transformations que connaît le paysage des paiements au Maroc à l'ère du numérique.

Je vais d'abord évoquer l'évolution de l'écosystème des paiements au Maroc au cours de ces dernières années.

Grace à un large réseau, les banques ont pu bancariser plus de la moitié de la population adulte. Toutefois on observe une tendance à la fermeture d'agences en raison de l'accélération de la digitalisation des services financiers.

En parallèle, on a vu l'émergence de nouveaux acteurs non bancaires, agréés par BAM depuis 2017, tels que les opérateurs Télécom, les filiales de banques ou d'entreprises de la grande distribution et les fintechs, avec pour vocation de développer les paiements. Ces nouveaux acteurs ont permis l'inclusion de plusieurs millions de personnes jusque-là non bancarisées.

Cette inclusion financière est en train d'être élargie à plusieurs millions de ménages suite à la décision prise récemment par le Gouvernement marocain de verser les aides sociales directement dans des comptes bancaires ou de paiement des bénéficiaires.

Compte tenu de ces évolutions, la bancarisation de la population adulte a enregistré une progression notable et excéderait actuellement le taux de 60%.

Les modes de paiement ont connu eux aussi connu des évolutions importantes pour être de plus en plus rapides et fluides. C'est le cas, en plus du paiement par internet, du paiement mobile qui a été introduit en 2017, du paiement sans contact qui a été accéléré par la crise pandémique et du virement instantané qui a été déployé en 2023.

Cette modernisation des paiements a été favorisée par les nouvelles technologies telles que le QR code, la technologie NFC (Near-Field-Communication), la tokenisation des données et la biométrie.

Globalement, les comportements de paiement d'une bonne partie de la population marocaine sont en train de changer, puisque les paiements numériques, après avoir enregistré une croissance annuelle moyenne de 13% en volume sur la période 2016-2019, s'est accélérée durant les dernières années à 19%, soit un niveau plus élevé que celui de la moyenne mondiale qui est de l'ordre de 13%.

L'autre tendance remarquable observée est la baisse de la part des chèques dans les paiements qui est passée, en 10 ans, de 40% à 6%, au profit du virement et de la carte bancaire dont les parts se sont hissées respectivement à 45% et 34%.

Malgré ces évolutions prometteuses, la majorité des marocains continue à privilégier le cash dans les paiements comme le font ressortir les enquêtes et données statistiques de Bank Al-Maghrib.

Ainsi, le taux d'activation du paiement mobile reste limité à 10% et l'usage des cartes bancaires pour les transactions numériques, bien qu'en progression, ne dépasse pas 30%.

Le cash demeure résilient et plus compétitif que les moyens de paiement numérique du fait de ses attributs tel que l'anonymat et la gratuité.

Permettez-moi maintenant de partager avec vous notre vision stratégique pour développer davantage le paiement numérique. Elle vise 3 objectifs:

- assoir des systèmes de paiement plus innovants et plus compétitifs
- assurer le bon équilibre entre innovation et régulation
- intégrer le système de paiement national dans son environnement régional

Le 1^{er} levier de cette vision consiste à opérer une plus grande ouverture sur les startups et fintech pour développer les paiements numériques, baisser leurs coûts et réduire le cash

Sur ce registre, je voudrais souligner que nous observons actuellement un certain dynamisme du marché de la fintech au Maroc et l'émergence de nouveaux business modèles dans la chaîne de valeur des paiements, du crédit, du crowfunding et de l'agrégation de comptes.

Au niveau de la BC, nous traitons un nombre croissant de demandes émanant de porteurs de solutions technologiques pour leur octroyer des agréments ou des autorisations ou pour formuler des avis.

On observe également un foisonnement d'initiatives des acteurs de l'écosystème pour l'accompagnement des promoteurs de solutions financières ou pour conclure des partenariats, qui restent cependant isolées et avec peu de retombées.

Nous sommes conscients que le potentiel des fintechs commence à peine à être exploité et pour l'optimiser nous adoptons une approche plus expérimentale qui stimule la demande des porteurs de projets.

C'est dans cette perspective que nous avons conclu un partenariat avec CDG Invest pour collaborer en matière d'accompagnement des porteurs de solutions financières. Nous comptons élargir cette démarche qui a donné de bons résultats à d'autres partenaires afin de mutualiser les efforts et les ressources pour une diffusion technologique plus large dans le tissu financier.

Le 2^{ème} levier de notre vision porte sur l'adaptation continue de notre cadre réglementaire afin d'ancrer une perception positive de la régulation de la part des acteurs en adoptant :

- le principe « même activité, même risque, même réglementation »
- une régulation des modalités d'usage, et non de la technologie elle-même, qui est en transformation continue.

Pour illustrer mes propos, je vais donner deux exemples auxquels s'appliquent les principes de cette régulation.

Le 1^{er} est celui des cryptoactifs dont la technologie sous-jacente est aujourd'hui l'une des options utilisées pour concevoir les monnaies digitales des Banques centrales. Toutefois ces CA constituent de plus en plus un enjeu politique des plus pressants, compte tenu des risques qu'ils présentent.

Les enquêtes que nous avons réalisées ont montré qu'une partie des marocains utilisent les CA notamment dans un objectif d'investissement.

Aussi, nous avons fait le choix d'encadrer l'usage des cryptoactifs par une loi qui est en cours d'examen, pour protéger les usagers et préserver l'intégrité des marchés.

Le 2^{ème} exemple est celui de l'Open Banking qui vise une meilleure intégration de la finance et du digital. C'est un chantier complexe qui dépend du niveau de maturité des acteurs de l'écosystème ainsi que des prérequis techniques et de l'engagement de collaboration qui doivent être respectés.

Compte tenu de cette complexité, nous avons commencé par la réalisation d'une enquête auprès des acteurs concernés dont la plupart soutiennent l'adoption de l'Open Banking, mais considèrent qu'un cadre juridique est nécessaire pour le réguler.

Actuellement, la BC est entrain de lancer des études pour la mise en place de ce cadre juridique, mais en parallèle nous examinons le passage par une phase intermédiaire et pilote pour expérimenter des cas d'usage qui nous permettraient d'établir une régulation proportionnée.

L'intégration dans notre système de paiement dans son environnement régional qui est le 3ème levier de notre stratégie et en train de s'opérer ou d'être étudiée au niveau de 3 régions.

BAM et des banques marocaines ont déjà connecté leurs systèmes de paiement au système de règlement transfrontalier de la région des pays arabes, créé en 2018 sous le nom de BUNA. De même BAM travaille avec les autres BC du continent sur l'intégration de leurs systèmes de paiement et pour créer des plateformes numériques communes. Nous sommes en train également d'examiner l'opportunité d'établir une interconnexion entre la plate-forme nationale de virement instantanée et le système européen de paiement instantané (TIPS)

Ceci étant, la transformation digitale expose les usagers des services financiers et les Institutions Financières y compris les Banques Centrales aux risques de cyberattaques et de fraudes portant atteinte à l'intégrité des données.

Pour la maitrise de ces risques, Bank Al-Maghrib édicte des directives visant à renforcer la résilience des établissements bancaires et déploie des programmes d'éducation et de sensibilisation financière et numérique des consommateurs.

Toutefois pour lutter contre les cyberattaques, la coordination au plan national et internationale est cruciale. C'est dans ce sens que BAM mène ses actions en travaillant étroitement avec les autorités et les institutions nationales concernées ainsi qu'avec les BC d'autres pays et ce pour échanger les expériences et les expertises.

On ne peut pas parler du futur de la finance sans parler des monnaies du futur.

BAM, à l'instar d'autres BC, a engagé des études en 2021 pour examiner à quoi pourrait ressembler l'émission d'une CBDC et comment elle pourrait être gérée, si jamais la décision était prise d'en émettre une.

La 1ère phase exploratoire de ce projet nous a permis de tester le processus des paiements de détail en monnaie digitale et d'évaluer certaines fonctionnalités de ce système. La 2ème phase vise à réaliser un POC avec l'assistance technique de la Banque Mondiale et du FMI.

Pour plus d'informations sur nos projets, je vous invite à visiter notre stand qui est juste à côté.

Merci pour votre attention